

## Conseil Parisien de la Jeunesse Recommandations sur le patrimoine Juin 2018

**LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 12 décembre 2017 ;**

- suite à l'intervention de Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge du Patrimoine, devant le Conseil Parisien de la Jeunesse réuni en séance plénière le samedi 2 décembre 2018 ;
- suite à une rencontre avec les services de la Direction des Affaires Culturelles le mardi 15 mai 2018 ;
- suite à une rencontre avec Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris en charge du Patrimoine, le jeudi 17 mai 2018 ;

**FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :**

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) adhère à une **définition large de la notion du patrimoine**. Celle-ci englobe le « patrimoine matériel » du territoire parisien, y compris les bâtiments industriels et les espaces naturels, mais également le « patrimoine immatériel » qui comprend les éléments constitutifs d'une « identité Parisienne » tel que les cafés, les bouquinistes, la gastronomie, etc.

Les membres du CPJ souhaitent que les jeunes Parisien·ne·s s'approprient leur patrimoine à la fois grâce à une meilleure valorisation de mesures déjà existantes et par la mise en place de nouvelles mesures.

1. Le CPJ salue la recherche de **nouvelles formes de médiation** par la Ville de Paris dans le cadre de l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine et souhaite qu'elle se poursuive au-delà de ce rendez-vous annuel.

Ces nouvelles formes de médiation pourraient faire appel à d'autres disciplines culturelles et artistiques, telles que le spectacle vivant, ainsi qu'à des pratiques innovantes sur le plan technologique et ludiques :

- en organisant des représentations artistiques dans les différents lieux patrimoniaux ou bien en généralisant les manifestations événementielles, nocturnes notamment, sur le modèle des « *escapes games* » et des « *murders parties* » qui permettent d'aborder la question du patrimoine de manière ludique ;
- en poursuivant la politique de transformation de bâtiments industriels en lieux culturels ;
- en utilisant le *vidéo-mapping* pour animer un lieu et « révéler » son histoire.

2. En matière de **médiation culturelle**, les visites et balades urbaines sont des outils efficaces et appréciés du public. Les *greeters* ces amateurs d'arts et d'Histoire pourraient alors jouer le rôle de guide et être davantage mis en valeur dans la communication de la collectivité.

Lors de sa contribution au projet de Schéma de développement touristique de la Ville de Paris<sup>1</sup> en 2016, le Conseil Parisien de la Jeunesse avait notamment proposé la création de parcours dans les quartiers de la capitale peu fréquentés par les touristes.

Des « visites intergénérationnelles » pourraient être l'occasion de diversifier les publics en associant, lors de sorties scolaires, des enfants et des seniors des clubs du CASVP.

3. La valorisation du patrimoine pourrait également passer par des **outils numériques mis à disposition des habitants** permettant d'accéder aux informations historiques relatives aux lieux :

<sup>1</sup> <https://api-site-cdn.paris.fr/images/97180>

- en utilisant davantage les dispositifs de la réalité augmentée permettant de reconstituer ou de visualiser un lieu à différentes époques historiques ;
- en utilisant les écrans interactifs des abribus pour diffuser des informations sur le patrimoine environnant ;
- en développant une application qui proposerait des itinéraires culturels dans la ville sur le modèle des applications de randonnées.

4. En complément des panneaux « Histoire de Paris » existants, la visibilité du patrimoine pourrait **être renforcée dans notre quotidien** en utilisant d'autres types de supports implantés en ville, notamment dans les transports en commun. Un partenariat avec Ile-de-France Mobilités pourrait être développé afin d'afficher dans les rames le patrimoine « traversé » par les lignes de métro.

5. Par ailleurs, dans le cadre de son travail sur les modalités de transmission de la mémoire, le Conseil Parisien de la Jeunesse<sup>2</sup> avait proposé de **matérialiser les événements historiques liés à la Libération de Paris sur les lieux où ils se sont produits**. Cette proposition pourrait être adaptée au patrimoine.

6. Afin que les jeunes Parisien.ne.s puissent mieux s'approprier leur patrimoine, les membres du CPJ proposent que soit remis aux jeunes de 16 ans un « carnet de visite » à l'occasion de leur recensement.

7. Permettre aux Parisien.ne.s de s'approprier leur patrimoine, c'est également leur **donner la possibilité de contribuer à son financement** :

- en réservant une partie des fonds générés par les locations de salles et établissements culturels à la conservation du bâti ;
- en développant les visites payantes de chantier lors de constructions ou de réhabilitation ;
- en allouant une partie du budget participatif parisien à des opérations liées au patrimoine.

8. Dans le prolongement de ces propositions, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont réfléchi à un **ensemble de mesures qui pourraient être expérimentées lors de prochaines Journées du Patrimoine**, notamment à l'occasion du projet d'évènement nocturne, sur lequel travaille la Direction des Affaires Culturelles, autour des ponts de la Seine. Ce projet offrirait ainsi aux Parisien.ne.s la possibilité de se promener sur une dizaine de ponts au cœur de Paris dans le périmètre reconnu comme Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse proposent que cette **déambulation puisse être libre**, sans itinéraire précis, et permette aux participants de découvrir une **anecdote liée à chacun des ponts traversés**.

Afin de permettre à tous les publics de participer à cet évènement, des dispositifs ludiques pourraient être imaginés, avec par exemple un système de carnet pour enfant à tamponner après chaque traversée d'un pont. Pour permettre une identification de tous les ponts, un jeu de lumières de couleurs différentes pourraient être mis en place sur chacun d'entre eux. En fonction des contraintes de chaque espace, différentes formes de médiation pourraient être proposées :

- des orateurs costumés proposant des présentations de quelques minutes dans une mise en forme. Ces médiateurs pourraient être des étudiants en histoire de l'art, en théâtre, ou en architecture ;
- des projections d'images sur les arcades des ponts ainsi qu'un habillage sonore et musical en rapport avec le lieu (par exemple avec la chanson « Rive Gauche » d'Alain Souchon) ;
- des visuels permettant de visualiser les évolutions du pont et de son quartier à travers les époques.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse tient à exprimer son enthousiasme et sa disponibilité à travailler sur les enjeux liés au patrimoine et souhaite être associé aux réflexions futures que la municipalité pourrait engager sur le sujet.

<sup>2</sup> <https://api-site-cdn.paris.fr/images/97181>